

No. de résolution
ou annotation

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **dixième jour du mois de juin deux mille neuf**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de madame Suzanne Poirier, sont présents :

LES COMMISSAIRES

Georgette Bazinet	Yvon Lemire
Jean-Guy Paillé	Thérèse Pruneau
Marie-Josée Tardif	Pierre Tremblay

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Guylaine Paillé	Julie Morneault
-----------------	-----------------

SONT AUSSI PRÉSENTS

Michel Morin	Directeur général
Hélène Corneau	Directrice générale adjointe
Marie-Claude Paillé	Directrice du service des ressources financières et matérielles
Claudine Thivierge	Secrétaire générale
Serge Hamel	Directeur des services éducatifs au secteur jeunes
Jean Huard	Directeur général adjoint
Richard Lampron	Directeur de l'informatique et du transport scolaire
Bernard Dufourd	Directeur des services éducatifs au secteur adultes, formation professionnelle et centre de formation aux entreprises
Ginette Masse	Directrice adjointe, organisation scolaire
Lucie Trudel	Gestion intégrée
Danielle Lemieux	Directrice adjointe, services complémentaires
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Claudine Thivierge, secrétaire générale, constate le quorum.
Madame Suzanne Poirier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

174-CE/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 MAI 2009

175-CE/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR THÉRÈSE PRUNEAU, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2009 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

La présidente salue l'assistance et présente les membres de la direction générale et les cadres.

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général, monsieur Michel Morin, informe les membres du Comité exécutif que la première séance du Comité exécutif de l'année 2009-2010 aura lieu le 12 août 2009.

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE - FONDATION CLAUDE MONGRAIN – 16^E TOURNOI DE GOLF ANNUEL – 19 JUIN 2009

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la Fondation Claude Mongrain par la participation à un tournoi de golf au profit du sport amateur en Mauricie, qui se tiendra le 19 juin 2009.

CONSIDÉRANT le cadre de référence des demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;

176-CE/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE de faire l'acquisition de deux billets, à raison de 125,00 \$ par billet, pour un total de 250,00 \$ pour la participation à ce tournoi de golf.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE - APPARTENANCE MAURICIE SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière d'Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale, pour la publication de la 15^e édition de son calendrier historique 2010.

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes » ;

177-CE/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE, qu'un montant de 250,00 \$ soit versé à Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale, pour une visibilité dans le calendrier historique 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

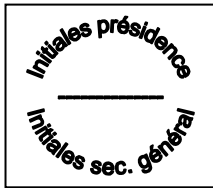
ASSURANCES RESPONSABILITÉS – 2009-2010

CONSIDÉRANT l'expérience financièrement avantageuse vécue en 2008-2009 avec le regroupement des commissions scolaires des régions 02, 03 et 12 ainsi que d'autres commissions scolaires avoisinantes pour l'obtention d'un nouveau portefeuille d'assurances responsabilités;

CONSIDÉRANT, de l'avis des partenaires impliqués, qu'il est avantageux de faire partie de ce regroupement d'achat de services pour l'année 2009-2010;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par notre consultant expert dans le dossier, soit la firme *Guy Turcot et Associés inc.*;

CONSIDÉRANT que la firme *Guy Turcot et Associés inc.* recommande, pour l'année 2009-2010, d'accepter la proposition de Lemieux, Ryan & Associés;



178-CE/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE, que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la proposition de Lemieux, Ryan & Associés pour l'année 2009-2010, pour sa couverture en assurances responsabilités civiles et générales pour un montant de 102 484,00 \$, excluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIF – PERSONNEL PROFESSIONNEL

CONSIDÉRANT la consultation du Comité des relations de travail du personnel professionnel et les clauses 5-6.03 et suivantes de la convention collective du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

179-CE/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-JOSÉE TARDIF, COMMISSAIRE, que la planification des effectifs 2009-2010 du personnel professionnel soit adoptée telle qu'elle a été présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN - ENGAGEMENT

CONSIDÉRANT les besoins d'une technicienne ou d'un technicien en organisation scolaire au Centre de formation professionnelle Qualitech;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

180-CE/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE, que madame Caroline Gauthier soit engagée à titre de technicienne en organisation scolaire, au Centre de formation professionnelle Qualitech, à temps complet (35 heures par semaine), à compter du 15 juin 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONTRAT DE GARDIENNAGE - 2009-2012

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publique relatif au gardiennage dans certains établissements de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy pour 2009-2012;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

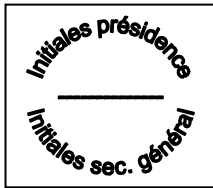
CONSIDÉRANT le budget de fonctionnement 2009-2010;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;



181-CE/09-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE, que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, le tout conformément à la politique d'approvisionnement en vigueur, accorde le contrat de gardiennage dans certains établissements de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, pour 2009-2012, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Sécurité Gentel inc., au tarif horaire de 19,32 \$ par agent, toutes taxes incluses, et pour un coût annuel de 341 920,60 \$, toutes taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



DÉPÔT DE DOCUMENTS

-  Liste des chèques émis – mai 2009
-  Liste des frais de déplacement – mai 2009

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 10, THÈRESE PRUNEAU, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

La présidente

La secrétaire générale